

# Aperçu des incidents de mauvaise conduite impliquant des parlementaires à travers l'Afrique: Des leçons pour les législateurs

VEUILLEZ VOUS RENDRE À LA PAGE 11



Président de la Commission des comptes publics/ Vice-président du Parlement, l'honorable Ibrahim Tawa Conteh

## Sierra Leone : Aborder l'importance des audiences publiques du comité des comptes publics

### Special Report - Investing in Cashew: A Sustainable Alternative to Cocoa for Empowering Women and Youth in Ghana



Page 5



Page 3

## Exploiter la numérisation pour maximiser la collecte des recettes au Ghana



SCAN the QR CODE from everywhere in the world TO SUBSCRIBE to our e-Newspaper and have access to weekly information from parliaments across Africa and beyond. We are your go-to source on African Parliaments



## Finances

## Sierra Leone: Aborder l'importance des audiences publiques du comité des comptes publics

Par Lukulay Moses

Il est impératif de souligner l'importance des audiences publiques du Comité des comptes publics (PAC) pour garantir une gouvernance transparente et un contrôle efficace des dépenses publiques. Le PAC joue un rôle crucial dans le contrôle des activités financières du gouvernement, la responsabilisation des fonctionnaires et la promotion de bonnes pratiques de gouvernance. Les audiences publiques du PAC offrent une plateforme pour un examen rigoureux des dépenses publiques, garantissant que l'argent des contribuables est utilisé judicieusement et conformément à la loi.

Ces audiences offrent aux parlementaires une occasion rare d'interroger



Président de la Commission des comptes publics/Vice-président du Parlement, l'honorable Ibrahim Tawa Conteh



**Ces audiences offrent aux parlementaires une occasion rare d'interroger les responsables sur des questions budgétaires et de gestion financière, mettant en lumière les éventuelles divergences, irrégularités ou mauvaise gestion. Le contrôle public est une pierre angulaire de la démocratie, et les audiences publiques du PAC servent de mécanisme par lequel les citoyens peuvent demander des comptes à leurs représentants et aux responsables gouvernementaux.**

les responsables sur des questions budgétaires et de gestion financière, mettant en lumière les éventuelles divergences, irrégularités ou mauvaise gestion. Le contrôle public est une pierre angulaire de la démocratie, et les audiences publiques du PAC servent de mécanisme par lequel les citoyens peuvent demander des comptes à leurs représentants et aux responsables gouvernementaux. En offrant un forum de discussion ouvert et transparent sur les questions financières, ces audiences renforcent la confiance du public dans le processus de gouvernance.

En outre, les conclusions et recommandations issues des audiences du PAC contribueront à améliorer l'efficacité du gouvernement, à identifier les domaines de réforme et à renforcer les mécanismes de contrôle financier. En mettant en évidence les cas de gaspillage, de fraude ou d'inefficacité, le PAC contribue à améliorer l'efficacité globale de l'ad-

ministration publique et à garantir que les ressources des contribuables sont dépensées de manière responsable.

Il est essentiel que le PAC fonctionne de manière indépendante, libre de toute ingérence politique et doté de ressources adéquates pour mener à bien son mandat de manière efficace.

En outre, les médias, en particulier la tribune de la presse parlementaire au Parlement, ont un rôle essentiel à jouer en rendant compte des délibérations du PAC, en informant le public des activités financières du gouvernement et en demandant des comptes aux personnes au pouvoir.

En tant que journalistes qui couvrent les audiences publiques du PAC, il est de notre responsabilité de rendre compte avec exactitude et objectivité des débats, sans faire preuve de malveillance, comme le prévoit l'ar-

ticle 103 de la Constitution de 1991. Nous avons la responsabilité de veiller à ce que le public soit bien informé des questions en jeu. En favorisant la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance par le biais de notre couverture, nous pouvons contribuer à bâtir une démocratie plus forte et plus responsable.

En conclusion, les audiences publiques du Comité des comptes publics (PAC) sont un élément essentiel de notre démocratie, car elles servent de contrôle du pouvoir gouvernemental et de protection contre la mauvaise gestion financière. En tant que président par intérim de la Tribune de la presse parlementaire, j'exhorte toutes les parties prenantes à soutenir le travail du Comité des comptes publics (PAC), à respecter son indépendance et à reconnaître le rôle essentiel qu'il joue dans la promotion de la responsabilité et de la transparence dans la gestion des fonds publics.



# Exploiter la numérisation pour maximiser la collecte des recettes au Ghana

Par Clément Akoloh

L'ancien ministre des Finances, le Dr Mohammed Amin Adam, a exhorté son successeur, le Dr Cassiel Ato Forson, à tirer parti de la numérisation pour atteindre le ratio impôts/PIB de 18 % au Ghana d'ici la fin de 2025 au lieu de 2027 comme initialement prévu.

S'exprimant au Parlement, le Dr Amin Adam a souligné que l'administration précédente avait fait des progrès significatifs dans l'amélioration des recettes fiscales, augmentant le ratio impôts/PIB de 13,8 % en 2022 à 17 % d'ici la fin de 2024. Il a fait valoir qu'il était réaliste de parvenir à une augmentation supplémentaire de 1 % en un an, compte tenu des performances passées et des outils numériques existants pour la collecte des recettes.

« J'invite le nouveau ministre des Finances à poursuivre ces politiques et mesures pour atteindre le ratio impôts/PIB de 18 % cette année et non en 2027. Car c'est possible et c'est réalisable. Si nous y sommes parvenus de 2022 à 2024 d'environ 3,2 points de pour-

centage, il devrait alors être possible pour eux d'y parvenir si nous devons faire un point de pourcentage cette année », a-t-il déclaré.

Le Dr Amin Adam a attribué la croissance significative des recettes aux initiatives de numérisation, en particulier aux solutions numériques telles que la plateforme de paiement Ghana.gov, la facturation électronique de la TVA (E-VAT) et le système intégré de gestion douanière (ICOMS). Selon lui, ces plateformes numériques ont amélioré à la fois la collecte des recettes et la conformité, contribuant à une forte augmentation des recettes fiscales de 75 milliards de GHS en 2022 à 154 milliards de GHS en 2024.

## Le rôle de la numérisation dans la croissance de la fiscalité

L'ancien ministre a souligné que des investissements continus dans les systèmes numériques de collecte des impôts garantiraient une croissance soutenue des recettes. Il a présenté les principales mesures nécessaires pour améliorer la conformité et l'efficacité fiscales, notamment :

Évaluation et déclaration fiscale sans visage : encourager la déclaration électronique pour éliminer l'interférence humaine et la corruption potentielle. Dossiers fiscaux numériques : garantir que les en-

treprises et les particuliers conservent des dossiers numériques précis à des fins de transparence.

Contrôles fiscaux simplifiés : utiliser des outils numériques pour rationaliser les contrôles fiscaux et améliorer la conformité. Il a également exhorté la nouvelle administration à donner la priorité à la mise en œuvre du système I-Tax, conçu pour automatiser les processus fiscaux et stimuler davantage la génération de recettes.

## Soutien aux entreprises FINTECH locales

Le Dr Amin Adam a également encouragé le gouvernement à soutenir les entreprises locales de technologie financière (FINTECH) en s'approvisionnant en solutions numériques au niveau national plutôt qu'en s'appuyant sur des fournisseurs étrangers. Il a noté que les entreprises ghanéennes de technologie financière (FINTECH) avaient joué un rôle crucial dans les efforts de numérisation fiscale du pays au cours des trois dernières années et qu'elles devraient avoir davantage de possibilités de développer et de mettre en œuvre des solutions fiscales innovantes.

« Je souhaite également les encourager à élaborer une politique de contenu local qui guiderait l'utilisation des sociétés FINTECH locales plutôt que de s'approvisionner en solutions à l'étranger », a-t-il déclaré.

## Un appel à la poursuite de la numérisation

L'ancien ministre des Finances a fait remarquer que les récents commentaires du président John Dramani Mahama lors du Dialogue sur la prospérité en Afrique, où il a reconnu le rôle crucial de la numérisation dans la transformation économique de l'Afrique, concordent avec sa proposition. Le Dr Amin Adam a cependant félicité le vice-président Dr Mahamudu Bawumia pour avoir défendu la transformation numérique du Ghana ces dernières années.

Alors que la nouvelle administration prend ses fonctions, le débat sur le ratio impôts/PIB du Ghana et le rythme de ses réformes économiques devrait se poursuivre. L'appel du Dr Amin Adam souligne l'importance de maintenir les réformes numériques pour soutenir la croissance des recettes et la stabilité économique.



L'ancien ministre des Finances, le Dr Mohammed Amin Adam



**Le Dr Amin Adam a attribué la croissance significative des recettes aux initiatives de numérisation, en particulier aux solutions numériques telles que la plateforme de paiement Ghana.gov, la facturation électronique de la TVA (E-VAT) et le système intégré de gestion douanière (ICOMS). Selon lui, ces plateformes numériques ont amélioré à la fois la collecte des recettes et la conformité, contribuant à une forte augmentation des recettes fiscales de 75 milliards de GHS en 2022 à 154 milliards de GHS en 2024.**

# Relations Diplomatiques Et Bilatérales

## LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE LA SIERRA LEONE S'ADRESSE À LA RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS DES ÉTATS D'AFRIQUE ATLANTIQUE

Aminaash Nyande Brima  
Attachée d'information

L'honorable président de la Chambre des représentants de la Sierra Leone, l'honorable Segepoh Solomon Thomas, s'est adressé à une réunion de haut niveau des présidents des parlements des États d'Afrique atlantique à Rabat, au Maroc, le jeudi 6 février 2025.

L'initiative des États africains de l'Atlantique, en collaboration avec le collectif plus vaste de l'Afrique atlantique, vise à ren-



L'honorable président de la Chambre des représentants de la Sierra Leone, l'honorable Segepoh Solomon Thomas

forcer la collaboration entre les nations de la côte atlantique. Ces efforts visent à relever des défis communs, à promouvoir le développement durable et à renforcer les liens politiques et économiques.

Cette réunion, qui a débuté le mercredi 5 février, s'achèvera le samedi 8 février 2025, avec pour objectif de favoriser la collaboration, de partager les meilleures pratiques et d'aborder les questions clés qui affectent le continent africain.

Les objectifs de la réunion sont de renforcer le dialogue inter-parlementaire en Afrique atlantique, de soutenir le processus des États d'Afrique atlantique et d'établir les bases d'un réseau parlementaire dédié à la promotion d'une collaboration durable entre les États membres.

L'événement a réuni des dirigeants parlementaires de toute l'Afrique pour discuter de questions cruciales liées à la gouvernance du continent, notamment l'intégration régionale, le

développement économique et le renforcement de la sécurité maritime. Le rassemblement soutient également l'Initiative royale atlantique, qui vise à renforcer la coopération entre les États africains riverains de l'Atlantique, en mettant l'accent sur les complémentarités économiques, la gestion durable des ressources et les investissements stratégiques.

La participation de la Sierra Leone à cet événement devrait renforcer les relations bilatérales entre la Sierra Leone, le Maroc et d'autres pays africains, en renforçant les liens parlementaires et en favorisant les intérêts mutuels. Elle souligne également l'engagement de la Sierra Leone en faveur de l'intégration régionale, de la sécurité et du développement durable dans l'espace géopolitique africain.

Dans son discours, le Président de l'Assemblée nationale, l'honorable Segepoh Solomon Thomas, a souligné que le gouvernement de la Sierra Leone a révisé et mis à jour ses lois minières afin

de promouvoir la transparence, d'attirer les investissements et de garantir que les communautés locales bénéficient des activités minières. Ces efforts reflètent la volonté de la Sierra Leone d'équilibrer la croissance économique avec la durabilité environnementale et le bien-être des communautés. Il a également noté que pour obtenir les informations les plus récentes sur des projets spécifiques, les communiqués des autorités locales ou les rapports de l'industrie peuvent fournir des informations supplémentaires.

Le Président de la Chambre des représentants a souligné que des initiatives visant à améliorer les infrastructures, notamment les routes, sont également en cours pour soutenir les activités minières. Ces améliorations renforceront les investissements nationaux et internationaux, démontrant l'engagement de la Sierra Leone en faveur d'une approche unie face aux défis communs et au développement durable dans les pays d'Afrique atlantique. Il a également souligné que l'engagement et le dialogue continus entre les États seront essentiels au succès de ces initiatives.

Dans son discours, le président de la Chambre des représentants du Maroc, M. Rachid Talbi El Alami, s'est dit heureux d'accueillir la délégation composée de représentants de 23 États africains riverains de l'océan Atlantique. Il a fait remarquer que l'établissement de liens entre ces pays facilitera les échanges intracontinentaux, favorisera l'intégration économique et favorisera une plus grande confiance dans les capacités et les ressources de la région. Cela, estime-t-il, permettra d'approfondir la coopération Sud-Sud, fondée sur la solidarité et le profit partagé, dans le cadre de la gouvernance mondiale et de la dynamique du marché.

D'autres dirigeants parlementaires de pays africains ont également partagé leurs déclarations lors de l'événement.



**La participation de la Sierra Leone à cet événement devrait renforcer les relations bilatérales entre la Sierra Leone, le Maroc et d'autres pays africains, en renforçant les liens parlementaires et en favorisant les intérêts mutuels. Elle souligne également l'engagement de la Sierra Leone en faveur de l'intégration régionale, de la sécurité et du développement durable dans l'espace géopolitique africain.**



# Alimentation et agriculture

## « INVESTIR DANS LA NOIX DE CAJOU : UNE ALTERNATIVE DURABLE AU CACAO POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES AU GHANA »



**Le gouvernement réélu du président John Dramani Mahama a reconnu que l'agriculture était un outil essentiel pour revitaliser l'économie du Ghana. L'engagement du gouvernement à tirer parti de l'agriculture ne vise pas seulement à stimuler la croissance économique, mais aussi à lutter contre le chômage, en particulier chez les groupes vulnérables comme les femmes et les jeunes.**

Les défis auxquels est confronté le secteur cacaoyer du Ghana, aggravés par une baisse significative de la production, appellent à une diversification urgente du portefeuille agricole du pays. La production de cacao étant à son plus bas niveau depuis deux décennies (530 000 tonnes métriques, selon le COCOBOD), il est urgent que le gouvernement explore des cultures commerciales alternatives comme la noix de cajou. Ce changement pourrait renforcer la résilience économique et stabiliser le secteur agricole.

Le gouvernement réélu du président John Dramani Mahama a reconnu que l'agriculture était un outil essentiel pour revitaliser l'économie du Ghana. L'engagement du gouvernement à tirer parti de l'agriculture ne vise pas seulement à stimuler la croissance économique, mais aussi à lutter contre le chômage, en particulier chez les groupes vulnérables comme les femmes et les jeunes. En donnant la priorité à la chaîne de valeur agricole, le gouvernement peut créer les emplois nécessaires grâce à des investissements ciblés dans la transformation agroalimentaire, l'exportation et la création de valeur ajoutée locale. L'introduction de cultures commerciales alternatives comme la noix de cajou permettra non seulement d'augmenter les recettes d'exportation, mais aussi de réduire les risques associés à une dépendance excessive au cacao.

La réussite de cette vision dépendra en grande partie de la mise en œuvre de politiques globales, de la promotion des partenariats public-privé et de la

fourniture aux agriculteurs des ressources nécessaires pour prospérer dans un paysage agricole diversifié. Avec un soutien et une mise en œuvre appropriés, l'agriculture peut effectivement devenir le moteur de la transformation économique du Ghana sous la direction du président Mahama.

### Aperçu du secteur ghanéen de la noix de cajou

L'agriculture et les secteurs connexes constituent les principales sources de revenus du Ghana. Outre le cacao, l'industrie de la noix de cajou devient rapidement tout aussi importante en raison de sa contribution à la croissance économique, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté dans le pays. Initialement introduite comme culture de reboisement, la noix de cajou s'est développée au fil du temps pour devenir une culture économique clé, contribuant à environ 300 millions USD aux revenus du Ghana dans la catégorie des exportations non traditionnelles (GEPA, 2022). Les noix de cajou brutes (RCN) sont devenues l'un des principaux produits d'exportation agricoles du Ghana vers divers marchés internationaux, notamment l'Europe, les États-Unis et l'Asie. Avec des volumes de production nationale d'environ 12 000 tonnes en 2005 (MoFA), le Ghana peut se targuer d'un volume de production d'environ 249,000MT à partir de 2024 (MoFA, 2024) avec treize des seize régions productrices de noix de cajou. Les principales zones de production comprennent les régions de Bono, Bono East, Ashanti, Savannah, Oti, Volta, Upper West, North East et Northern.

Avec l'avènement du changement climatique et ses effets sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, l'anacarde apparaît comme une mesure d'atténuation du changement climatique. Des études menées par le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT, 2011) ont révélé que l'anacardier est un arbre très résistant aux effets du changement climatique et que d'ici 2050, sa production pourrait supplanter les zones de production autrefois dominées par le cacao dans la sous-région, car le climat pourrait ne plus être favorable à ce dernier.

Le Ghana est actuellement l'un des dix premiers (10) producteurs de noix à l'échelle mondiale, et côtoie des producteurs de noix brutes de qualité mondialement connus comme le Bénin et la Guinée-Bissau.

Le pays se vante également de ses dix (10) installations opérationnelles de transformation de la noix de cajou dans le pays qui sont impliquées dans la transformation complète et la semi-transformation de la noix de cajou et de la pomme de cajou pour



Transformation des pommes de cajou

le marché intérieur et le marché international. Environ un (1) million de personnes sont employées dans le secteur ghanéen de la noix de cajou, de la production d'intrants à la transformation jusqu'au commerce et à l'exportation.

La culture de la noix de cajou occupe une place importante en tant que produit d'exportation dans le pays, attirant ainsi l'attention et le soutien du gouvernement au secteur. Dans ce contexte, le gouvernement ghanéen a lancé en 2016 des processus visant à créer un organisme de réglementation chargé de superviser la réglementation et le développement du sous-secteur. En décembre 2019, le projet de loi sur la Tree Crops Development Authority (TCDA) a été adopté, ainsi que la loi 1010 du Parlement ghanéen et la Tree Crops Development Authority a été inaugurée en septembre 2020 pour réglementer et développer le sous-secteur de la noix de cajou, aux côtés d'autres cultures arboricoles.

D'autres efforts visant à soutenir le secteur comprennent la fourniture de matériel végétal amélioré dans le cadre du programme de plantation pour l'exportation et le développement rural (PERD). Dans le cadre de cette initiative gouvernementale, des plants d'anacardiers ont été distribués aux agriculteurs pour étendre les superficies cultivées afin d'accroître la quantité et la qualité de la production.

Malgré ces efforts, il reste encore beaucoup à faire si le pays veut bénéficier du vaste potentiel que recèle ce secteur.

### Opportunités pour les femmes et les jeunes dans la chaîne de valeur de la noix de cajou

Une enquête menée par la Direction des services aux cultures du MoFA (DCS/MoFA) en 2023 a révélé que

l'âge moyen des producteurs de noix de cajou ghanéens est actuellement de 51 ans et qu'un nombre considérable d'arbres de noix de cajou dans les principales zones de production vieillissent – ce qui porte l'âge moyen des arbres à 16 ans. Cela indique un vieillissement de la population d'agriculteurs et un déclin imminent des volumes de production et de la productivité actuels.

Des études ont également montré une augmentation de la migration des jeunes des zones rurales vers les zones urbaines à la recherche de pâturages plus verts. Une publication sur [www.statista.com](http://www.statista.com). Selon les estimations, la population urbaine du Ghana a atteint environ 19 millions en 2021, soit environ 58 % de la population totale du pays, contre environ 13,8 millions vivant dans les zones rurales. En outre, les jeunes ont du mal à obtenir un financement et le soutien nécessaire à leurs activités entrepreneuriales. En outre, la population féminine du Ghana augmente régulièrement, une évolution qui oblige le gouvernement à réfléchir de manière critique à l'élaboration de stratégies visant à créer des opportunités d'emploi rémunératrices pour ce groupe.

La chaîne de valeur de la noix de cajou offre de bonnes perspectives aux jeunes et à la population féminine du Ghana, car elle regorge d'opportunités facilement accessibles qui nécessitent un capital considérablement faible et offrent pourtant des entreprises très rentables pour les femmes et les jeunes.

De plus, investir dans le développement de cette chaîne favorisera l'inclusion, rendra le secteur plus avancé, diversifié et attrayant pour les jeunes et les femmes. Cela contribuera en

Suite à la page 6 >>>



# Alimentation et agriculture

## « INVESTIR DANS LA NOIX DE CAJOU : UNE ALTERNATIVE DURABLE AU CACAO POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES AU GHANA »



**La chaîne de valeur de la noix de cajou offre d'innombrables opportunités d'emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes, depuis la production d'intrants agricoles jusqu'à la commercialisation au détail des produits finis**

<<< Suite de la page 5

fin de compte au développement économique plus large et aux efforts nationaux de réduction de la pauvreté.

Voici quelques opportunités à explorer :

### 1. Les Femmes et les Jeunes en tant que prestataires de Service

La chaîne de valeur de la noix de cajou offre d'innombrables opportunités d'emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes, depuis la production d'intrants agricoles jusqu'à la commercialisation au détail des produits finis. Les rapports de la Direction des services aux cultures du ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture (DCS/MoFA) révèlent que les greffeuses ont des taux de réussite plus élevés que les greffeurs masculins. Le greffage est une technique utilisée pour reproduire des variétés/clones

de plantes à haut rendement. Cette méthode est utilisée dans la production de plants de noix de cajou à haut rendement, ce qui a permis d'augmenter la quantité et la qualité de la production pour les agriculteurs au cours de la période. Les stations de recherche et les pépinières emploient des greffeurs et paient en moyenne 60 pesewas par plant greffé réussi, en 2023. Les recherches menées par le DCS/MoFA ont montré qu'une greffeuse femelle greffe un minimum de 200 et un maximum d'environ 400 plants par jour avec un taux de réussite de 85 à 90 %. Jusqu'à présent, les personnes employées dans ce domaine se situent dans la tranche d'âge de 18 à 50 ans et sont en majorité des femmes, car elles sont préférées par les exploitants de pépinières et les stations de recherche en raison de leur efficacité et de leur efficacité.

Les jeunes pourraient également être formés à la prestation de services aux producteurs de noix de cajou en matière de taille, de lutte contre les ravageurs et les maladies, d'établissement et d'entretien des plantations. Ce sont des domaines dans lesquels les mains qualifiées sont très demandées dans le secteur. Le renforcement des capacités des femmes et des jeunes en matière de greffage, d'établissement de plantations d'anacarde, de mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles, de pratiques de récolte et d'après récolte et de réhabilitation des anciennes plantations, entre autres, leur fournirait des emplois et des revenus tout au long de l'année.

"La diversification des plantations d'anacardiers offre une autre possibilité de générer des revenus. Outre la culture intercalaire avec des cultures vivrières, les femmes et les jeunes peuvent gagner beaucoup d'argent en faisant de l'apiculture dans les exploitations de cajou. Une ruche peut produire six gallons de miel par saison, ce qui constitue une activité génératrice

de revenus considérable pour les femmes et les jeunes. En plus de gagner environ 300 GHS par gallon de miel (en 2024), des recherches ont démontré que les plantations d'anacardiers avec des ruches produisent deux fois plus que celles qui n'en ont pas. De plus, l'activité de pollinisation des abeilles aide les arbres à produire plus d'anacardiers et de meilleure qualité. Étant donné que cela peut être fait dans des fermes déjà établies et que l'utilisation de la force physique est relativement moindre, il s'agit d'une zone idéale qui a le potentiel d'employer plus de femmes et de jeunes pour gagner un revenu décent.

2. Français Valeur ajoutée nationale : Au moins 7 emplois sur 10 dans le secteur de la transformation de la noix de cajou sont occupés par des femmes et des jeunes. Ces deux groupes dominent la chaîne de transformation, depuis la cuisson à la vapeur de la noix de cajou brute jusqu'au décorticage, à la torréfaction, au tri et à l'emballage. L'octroi d'exonérations fiscales et la facilitation de l'accès au financement et à d'autres exigences opérationnelles pour les unités de transformation du pays permettraient aux gens de gagner de meilleurs revenus en travaillant dans ce domaine. La torréfaction de la noix de cajou et la transformation de la pomme de cajou nécessitent un capital de départ relativement faible et sont des divisions plus faciles à entreprendre pour les femmes et les jeunes. La pomme de cajou peut être transformée en jus, en confiture, en bonbons, en éthanol à des fins industrielles, en vin, en gin et en brandy, entre autres. Si elles bénéficient du soutien approprié, les femmes et les jeunes peuvent explorer de manière adéquate le potentiel de la culture.

3. Utilisation de la technologie pour améliorer la production : Le secteur regorge d'opportunités pour les jeunes férus de technologie et les particuliers et entreprises enclins à l'IA. Parmi

les opportunités, citons l'investissement dans la fourniture ou la location de logistique de la chaîne du froid aux transformateurs de pommes de cajou, pour faciliter le transport des pommes de cajou sur de longues distances à la bonne température afin d'éviter une fermentation facile des pommes, pour les entreprises productrices de jus comme Blue Skies et Ekumfi Fruits and Juices. D'autres opportunités incluent le développement de produits numériques comme les technologies d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, les portails d'information sur le marché et les applications de gestion des cultures, entre autres. La conception et l'exploitation d'équipements pour une bonne gestion des plantations, le contrôle des mauvaises herbes, la récolte des cultures et la transformation et la conservation des aliments offrent également des opportunités d'emploi pour les jeunes dans le secteur.

4. Français Fabrication d'équipements : La chaîne de valeur offre des perspectives aux fabricants d'équipements agricoles et de transformation de la noix de cajou. Les jeunes impliqués dans ce secteur pourraient donc saisir ces opportunités. Actuellement, la plupart des équipements utilisés par les acteurs du secteur sont importés d'Asie et d'Europe. Par conséquent, les acteurs supportent des coûts substantiels pour l'achat et l'entretien des machines, ainsi que pour le remplacement des pièces défectueuses. Diverses études sur le secteur ont également révélé que l'importation d'équipements de transformation, principalement du Vietnam et de l'Italie, affecte négativement la rentabilité des transformateurs locaux. (Banque mondiale, 2018 ; ACA, 2021). En outre, les machines modernes produites localement au Vietnam se sont avérées être l'un des principaux facteurs expliquant

Suite à la page 7 >>>



Grefe : demoiselles



Grefe : femmes et jeunes



# Alimentation et agriculture

## « INVESTIR DANS LA NOIX DE CAJOU : UNE ALTERNATIVE DURABLE AU CACAO POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES AU GHANA »



Transformation des pommes de cajou



Mécanisation

<<< Suite de la page 6

son faible coût de transformation de la noix de cajou, contribuant à son accession au rang de premier transformateur mondial. Le Vietnam a considérablement réduit le coût des machines en réduisant sa dépendance à l'égard des équipements importés d'Italie, de Chine et d'Inde, et en commençant à s'associer à des entreprises locales d'ingénierie mécanique pour concevoir des machines pour ses transformateurs. (Antech, 2020). L'obtention d'options d'équipement de transformation au niveau local réduirait donc considérablement les coûts opérationnels des transformateurs de noix de cajou ghanéens et offrirait des opportunités d'emploi dans l'industrie manufacturière locale.

Les tuteurs des institutions de formation du pays, les fabricants d'équipements privés et certains jeunes intéressés et ayant une formation technique/mécanique devraient être soutenus par le gouvernement du Ghana pour recevoir une formation au Centre de technologie de fabrication de noix de cajou de la Côte d'Ivoire voisine sur la conception, la production et la maintenance d'équipements de transformation spécifiques à la noix de cajou. Ces bénéficiaires serviraient ensuite de formateurs à d'autres dans ce domaine.

5. Amélioration des compétences et services de conseil en agro-industrie : partout en Afrique, on observe une implication accrue des jeunes dans l'agro-industrie et les secteurs connexes. Un bon pourcentage de ces jeunes fournissent des services de conseil et certains proposent des services d'amélioration des compétences ainsi que du personnel qualifié à embaucher pour la gestion des plantations et d'autres services liés à l'agriculture. Le secteur de la noix de cajou offre un espace intéressant pour ce type de services. Les jeunes ayant une expertise en agriculture ou en gestion d'entreprise peuvent renforcer leurs capacités sur la noix de cajou et proposer des sessions de renforcement des com-

pétences à d'autres. Cela devrait améliorer la production du secteur, aider au développement de nouveaux produits, améliorer l'image de marque des produits et ainsi faciliter l'accès au marché mondial et la reconnaissance des produits à base de noix de cajou ghanéens.

### Mesures recommandées

#### A. Mesures à court et moyen terme

##### 1. Renforcer les capacités et améliorer l'adoption des technologies agricoles grâce aux services de vulgarisation

Le gouvernement devrait promouvoir le renforcement des capacités des femmes et des jeunes en matière de production de noix de cajou, de pratiques agricoles respectueuses du climat, d'utilisation de matériel végétal amélioré et d'adoption de modèles de production économique, ainsi que l'adoption de technologies agricoles par le biais de services de vulgarisation et d'écoles pratiques d'agriculture. En renforçant les services de vulgarisation, en augmentant le ratio agent de vulgarisation agricole (AEA)/agriculteur et en fournissant les ressources nécessaires aux sessions de formation, les connaissances des femmes et des jeunes et leur adoption de technologies de production et de gestion des récoltes plus efficaces seront améliorées. Le gouvernement devrait s'appuyer sur les AEA et sur des partenariats avec d'autres courtiers en connaissances tels que les partenaires de développement et les ONG travaillant dans le domaine de la noix de cajou pour sensibiliser aux opportunités de la chaîne, promouvoir l'adoption de technologies agricoles et encourager une participation plus active de ces deux groupes dans le secteur.

En outre, le renforcement des capacités des femmes et des jeunes dans le domaine de la transformation des noix de cajou et de leurs sous-produits contribuera à créer des emplois et à fournir des revenus à des milliers de personnes. Des cours sur la gestion de la chaîne de valeur des cultures arboricoles ont été élaborés et sont proposés dans diverses universités techniques et écoles

supérieures d'agriculture. Le gouvernement devrait mettre en place des bourses d'études pour les femmes et les jeunes, en particulier ceux qui vivent dans les zones rurales, afin de leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour travailler dans la chaîne.

#### 2. Facilitation de l'accès au financement

En raison des exigences des institutions financières en matière de garanties et autres, il est généralement difficile pour les femmes et les jeunes d'accéder au financement de leurs entreprises. La création d'un fonds et la mise en place de programmes de financement spécialisés pour les producteurs et les transformateurs de noix de cajou, en

particulier les entreprises appartenant à des femmes et à des jeunes, contribueraient grandement à les encourager. Cela pourrait être fait en collaboration avec les institutions financières. En outre, les AEA, les institutions financières et d'autres parties prenantes clés comme les partenaires au développement devraient être mobilisés pour fournir une formation en éducation financière aux petites entreprises, les sensibiliser et faciliter leur accès aux opportunités d'investissement disponibles pour les entreprises appartenant à des femmes et à des jeunes. Des incitations pourraient également être introduites par le gouvernement pour les institutions financières qui proposent des produits innovants pour ce type d'entreprises afin d'encourager l'investissement et la fourniture d'options de financement pour le groupe cible.

#### 3. Faciliter l'accès au marché

Pour encourager davantage l'engagement dans ce secteur et améliorer la génération de revenus pour les particuliers et le pays, le gouvernement devrait faciliter l'accès aux marchés régionaux et continentaux des petites et micro-entreprises artisanales appartenant à des femmes et des jeunes par le biais de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Leurs capacités devraient être renforcées sur un large éventail de sujets concernant la satisfaction des exigences du marché international ainsi que les dispositions de l'accord pour

Suite à la page 8 >>>



**En outre, le renforcement des capacités des femmes et des jeunes dans le domaine de la transformation des noix de cajou et de leurs sous-produits contribuera à créer des emplois et à fournir des revenus à des milliers de personnes. Des cours sur la gestion de la chaîne de valeur des cultures arboricoles ont été élaborés et sont proposés dans diverses universités techniques et écoles supérieures d'agriculture. Le gouvernement devrait mettre en place des bourses d'études pour les femmes et les jeunes, en particulier ceux qui vivent dans les zones rurales, afin de leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour travailler dans la chaîne.**



# Alimentation et agriculture

## « INVESTIR DANS LA NOIX DE CAJOU : UNE ALTERNATIVE DURABLE AU CACAO POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES AU GHANA »

<<< Suite de la page 7

leur permettre de tirer pleinement parti de cette plateforme. Cela permettrait à terme d'accroître la visibilité des produits du Ghana et leur part sur le marché international et de générer des revenus supplémentaires pour le pays. En outre, l'introduction de certaines incitations telles que des subventions pour les transformateurs de noix de cajou et de sous-produits encouragerait l'implication des jeunes et des femmes dans l'entreprise. La TCDA pourrait également être chargée de simplifier davantage les procédures d'exportation pour les exportateurs de produits transformés. Cela rendrait ce segment plus attractif et plus rentable pour le groupe cible.

En outre, l'Europe et l'Amérique du Nord sont actuellement les principaux marchés pour les amandes de cajou de haute qualité d'Afrique de l'Ouest. Alors que les transformateurs vietnamiens et indiens desservent les mêmes marchés, ils disposent également du marché chinois pour absorber les amandes de qualité inférieure, donc les brisures. Les transformateurs d'Afrique de l'Ouest, en revanche, manquent de marchés pour absorber les amandes brisées (Crandall, 2018). Tirer parti de la ZLECA et soutenir les efforts de consommation par ce biais contribuerait à créer un bon marché pour les amandes de cajou brisées, augmentant ainsi la rentabilité de ces acteurs. Cette qualité d'amandes peut être largement utilisée dans l'industrie de la confiserie.

**4. Introduction de vacances fiscales:** En 2021, seulement 8,3 % environ des 1,7 million de tonnes de noix de cajou brutes récoltées chaque année en Afrique de l'Ouest ont été transformées en amandes de cajou (Baromètre de la noix de cajou de l'ACA, 2021), ce qui a entraîné l'exportation d'emplois et la perte d'opportunités de diversification des recettes publiques. Outre la médiocrité des infrastructures, notamment le manque d'installations de stockage pour stocker les produits achetés pendant la principale saison de la noix de cajou dans

le pays et dans la sous-région, les transformateurs nationaux sont confrontés à d'autres défis majeurs, notamment les coûts élevés de l'électricité, l'instabilité de l'approvisionnement en électricité et le manque de soutien gouvernemental spécifique au secteur. Cela les désavantage par rapport à leurs concurrents en Asie, qui bénéficient considérablement de politiques nationales favorables.

L'instauration de congés fiscaux pour les transformateurs nationaux de noix de cajou, en particulier les start-ups, les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, pendant les trois à cinq premières années, leur permettrait de trouver leur place, d'être plus compétitifs sur le marché international et de réaliser des bénéfices considérables. Compte tenu du potentiel de création de valeur de ces entreprises et de leur contribution au développement durable, ces exonérations fiscales méritent d'être accordées.

**5. Investir dans la recherche sur la noix de cajou :** le gouvernement et les parties prenantes devraient établir des partenariats avec les institutions de recherche, pour se lancer dans la recherche scientifique agricole essentielle, pour améliorer les variétés de noix de cajou, la résistance aux maladies et la gestion intégrée des ravageurs. D'autres domaines d'intérêt tels que le développement de nouveaux produits, les technologies de transformation des aliments et d'autres mesures d'amélioration des produits pour augmenter la durée de conservation et augmenter la valeur marchande des produits devraient faire l'objet de recherches pour améliorer la production du secteur. Les institutions de recherche devraient également être chargées et dotées du soutien nécessaire pour aider au développement de nouveaux produits grâce à la recherche et rendre ce segment encore plus attractif pour les autres. Jusqu'à présent, il s'agit d'un domaine sous-financé au Ghana qui a un immense potentiel pour promouvoir le statut du pays dans l'industrie de la noix de cajou à l'échelle mondiale. Actuellement, le Ghana est le deuxième producteur mondial de noix de cajou après la Tanzanie. Les travaux de l'Institut de recherche sur le cacao du Ghana (CRIG) ont permis

la production et la distribution de matériel végétal amélioré dans la sous-région. Le Bénin, le Togo et la Sierra Leone ont demandé et bénéficié de ce matériel végétal. Grâce au partenariat de la GIZ avec le CRIG/MOFA, des échanges d'apprentissage sur les technologies avancées de production de noix de cajou et la transformation des sous-produits de la noix de cajou ont eu lieu entre le Ghana, le Brésil et la Colombie. L'allocation budgétaire spécifique à la recherche sur la noix de cajou dans le budget annuel du gouvernement contribuera grandement à faire du Ghana un producteur mondial de premier plan de noix de cajou de qualité, à accroître les revenus du pays provenant du secteur et à renforcer son statut international dans l'industrie, entre autres avantages.

### B. Mesures à moyen et long terme

1. Mise en œuvre de politiques sensibles au genre: L'un des principaux défis auxquels sont confrontées les femmes et les jeunes au Ghana est l'accès à la terre et aux ressources pour l'agriculture. Pour renouveler leur accès à la terre, au crédit et à d'autres ressources importantes dans le secteur de la noix de cajou, le gouvernement devrait mettre en place des politiques plus favorables à ces groupes, notamment en offrant des incitations aux communautés qui louent ou vendent des terres aux femmes et aux jeunes à des fins agricoles. Le système foncier pourrait également être révisé pour introduire des clauses qui facilitent l'accession des femmes et des jeunes à la propriété foncière au Ghana.

Le gouvernement devrait soutenir et créer des programmes ciblés, des systèmes de quotas et d'autres mesures incitatives pour attirer les femmes et les jeunes entrepreneurs dans le secteur. Des programmes de mentorat pourraient également être mis en place pour les encadrer.

La proposition d'allouer des réserves foncières pour soutenir les entreprises appartenant à des femmes et à des jeunes, en particulier dans la production et la transformation de noix de cajou, présente une opportunité transformatrice de croissance économique et de création d'emplois au Ghana, au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone. Faciliter l'accès à la terre et à la mécanisation pour les femmes et les jeunes pourrait considérablement améliorer leur participation à la culture de la noix de cajou, un secteur doté d'un immense potentiel de création de valeur ajoutée et de croissance des exportations.

La vision de l'honorable Eric Opoku, exprimée lors de son examen au Parlement, visant à rendre l'agriculture attrayante pour les jeunes Ghanéens, s'inscrit parfaitement dans cette initiative. Sa proposition d'un programme gouvernemental visant à acquérir et à préparer des terres pour les agriculteurs

offre une solution pratique à l'un des obstacles les plus importants à l'expansion agricole : l'accessibilité à la terre. D'un point de vue stratégique, une partie de ces parcelles de terre, en particulier dans les principales régions productrices de noix de cajou comme Bono, Bono East et Ahafo, et dans les zones émergentes comme Eastern et Volta, pourraient être aménagées en parcs industriels. Ces parcs pourraient servir de pôles pour les micro-entreprises détenues par des femmes et des jeunes, offrant des équipements partagés pour réduire les coûts opérationnels des start-ups. Une telle approche permettrait non seulement de stimuler la production de noix de cajou, mais aussi de promouvoir la transformation agricole et la création de valeur, créant ainsi des opportunités d'emploi durables tout au long de la chaîne de valeur. Cette mesure audacieuse a le potentiel de révolutionner l'agriculture en intégrant les femmes et les jeunes dans l'industrie en tant qu'acteurs clés, garantissant l'inclusion et l'équité tout en accélérant le développement économique de la région.

### Conclusion

Un article basé sur un documentaire diffusé en 2023, a montré avec tristesse comment certains jeunes de la circonscription de Techiman North se sont mis à sniffer de la colle en raison du chômage, utilisant les fermes de noix de cajou de la région comme cachettes pour abuser de la drogue. Ironiquement, ces fermes pourraient être leur source d'emploi et de génération de revenus. Avec la croissance rapide de la population des groupes vulnérables comme les femmes et les jeunes au Ghana, et le besoin qui en résulte de créer des emplois et des moyens de subsistance, le gouvernement doit sérieusement envisager d'explorer les opportunités viables qu'offre le secteur de la noix de cajou pour créer des emplois durables et générer des revenus.

De plus, avec une croissance annuelle de 3 à 5 % de la demande mondiale de noix, le Ghana devrait bénéficier des recettes étrangères générées par le secteur. En outre, les prix mondiaux des amandes sont au moins trois fois plus élevés que ceux des noix brutes. La stratégie nationale de développement des exportations du pays visant à passer d'une marchandise à une autre - L'économie d'exportation basée sur la production vers une économie d'exportation manufacturière et industrielle (GEPa, 2020), en accordant une attention particulière à la croissance de ce secteur générateur de revenus élevés, produirait des résultats incommensurables aux niveaux micro et macro. Ces mesures comprennent, entre autres, la formulation et la mise en œuvre de politiques favorables aux groupes vulnérables et au secteur, l'introduction d'incitations pour différents groupes d'acteurs, le renforcement



Traitement



Entreposage



# Dossier/Rapport special

## Pourquoi le retour à la règle 16(14) viole la directive du Conseil exécutif sur les règles suspendues du PAP

**D**écouvrez comment le retour à la règle 16(14) du Règlement suspendu du PAP défie la directive du Conseil exécutif et porte atteinte à la gouvernance institutionnelle.

En février 2024, le Conseil exécutif a publié la décision EX.CL/Dec.1242(XLIV) concernant la suspension du Règlement intérieur du Parlement panafricain (PAP). La décision stipule explicitement au paragraphe 8(e) que :

« Toute décision prise sur la base du Règlement intérieur révisé du PAP daté du 4 novembre 2022, doit être considérée comme nulle et non avenue. »

Cette directive était une réponse directe aux inquiétudes selon lesquelles certaines révisions – notamment celles concernant le mandat des dirigeants – étaient incompatibles avec le Protocole du Parlement panafricain (PAP) et les cadres juridiques plus larges de l'UA.

Malgré cette instruction claire, le Bureau du Conseiller juridique (OLC) a soumis un projet de règlement intérieur du Parlement panafricain dans lequel il est revenu à l'article 16(14) qui traite du mandat du Président et des Vice-présidents du PAP, invoquant ainsi les dispositions du règlement intérieur suspendu.

Ci-dessous, nous examinons pourquoi la décision de l'OLC de revenir à un mandat de trois ans – sur la base de la règle 16(14) du Règlement suspendu – constitue une violation directe de la directive du Conseil exécutif.

### 1. Contexte : les règles de procédure suspendues

En novembre 2022, le PAP a révisé son règlement intérieur afin de clarifier les processus institutionnels,

notamment l'article 16(14) sur la durée du mandat des dirigeants. Cependant, après examen, le Bureau du Conseiller juridique (BC/OLC/23.18/13795.23 du 4 octobre 2023 a jugé que ce règlement était incompatible avec l'article 12.3 du Protocole et a recommandé sa suspension. La disposition spécifique en cause – l'article 16(14) – proposait un mandat de direction de trois ans qui s'écarterait de l'interprétation prévue par le Protocole et d'autres instruments juridiques de l'UA valablement adoptés. Le Conseil exécutif a confirmé la suspension dans sa décision EX.CL/Dec.1242(XLIV).

Compte tenu des incohérences constatées, le Conseil exécutif a décrété que toute application partielle ou totale des règles suspendues serait nulle et non avenue. Cela signifie qu'aucune décision, interprétation ou action ne pourrait valablement découler de ces règles suspendues.

### 2. La directive du Conseil exécutif

Dans la décision EX.CL/Dec.1242(XLIV), le Conseil exécutif a explicitement déclaré :

« Toute décision prise sur la base du Règlement intérieur révisé suspendu du PAP daté du 4 novembre 2022, doit être considérée comme nulle et non avenue. »

Cette instruction a deux implications cruciales :

**1. Invalidation juridique :** Toutes les décisions qui découlent ou s'appuient sur les dispositions annulées des règles suspendues n'ont aucun effet juridique.

**2. Interdiction de se fier à la source :** Toute institution ou personne, notamment au sein du PAP, doit s'abstenir de faire référence ou de mettre en œuvre les règles suspendues sous quelques prétextes que ce soit.

### 3. Le renversement de la décision de l'OLC et ses conséquences juridiques

#### 3.1 La réanimation de la règle 16(14) par l'OLC

L'OLC avait initialement interprété l'article 16(14) de la Règle comme étant conforme à l'article 12.3 du Protocole PAP et avait reconnu la nécessité cruciale d'une rotation géographique et d'un strict respect des termes du Protocole. Récemment, cependant, l'OLC a changé d'avis et est revenue à l'article 16(14) du Règlement intérieur suspendu.

#### 3.2 Recours à des règles de procédure suspendues

En invoquant la règle 16(14) — qui fait elle-même partie des règles suspendues — l'annulation de la décision



de l'OLC met en œuvre ou approuve effectivement une disposition qui n'a aucune valeur en vertu de la décision du Conseil exécutif. Cette action soulève deux signaux d'alarme critiques :

**1. Violation directe de la directive du Conseil exécutif :** Le changement de perspective de l'OLC utilise et s'appuie sur la règle 16(14) que le Conseil exécutif a explicitement suspendue.

**2. Source juridique non valide :** Étant donné que la règle 16(14) est contenue dans le Règlement intérieur non autorisé, elle ne peut pas servir de base légale à une décision, une politique ou une interprétation officielle au sein du PAP.

### 4. Pourquoi l'action de l'OLC viole la directive du Conseil exécutif

#### 1. Contradiction de la clause « nulle et non avenue » :

La décision du Conseil exécutif ne laisse aucune place à l'ambiguïté : toutes les décisions, politiques ou interprétations découlant des règles suspendues sont considérées comme nulles. En adoptant le mandat de trois ans prévu à l'article 16(14), l'OLC a pris une mesure qui contredit directement cette instruction.

#### 2. Incapacité à baser les décisions sur des instruments valides :

Le Protocole du PAP est un instrument juridique ratifié par l'UA qui devrait guider les cadres législatif et procédural du PAP. Si l'OLC avait simplement réinterprété l'article 12.3 du Protocole sans recourir aux règles suspendues, sa nouvelle position pourrait être sujette à discussion. Cependant, comme elle s'appuie plutôt sur les règles suspendues invalides, cette action porte atteinte à la hiérarchie juridique et aux normes de conformité de l'UA.

#### 3. Atteinte à la clarté institutionnelle et à la gouvernance :

Autoriser des décisions fondées sur des règles suspendues constitue un précédent inquiétant pour les autres organes de l'UA. Si un organe parvient à contourner la directive du Conseil exécutif, il menace la cohérence institutionnelle et le respect de la procédure régulière et de l'état de droit en vertu des articles 3(g) et 4(m) de l'Acte constitutif que l'UA

s'efforce de faire respecter.

### 5. En résumé :

**1. La directive du Conseil exécutif est sans ambiguïté :** le Conseil a exigé que toute référence ou recours aux règles suspendues du 4 novembre 2022 soit considéré comme nul et non avenue.

**2. L'interprétation de l'OLC découle d'une disposition suspendue :** En utilisant la règle 16(14) – une disposition des règles suspendues – l'OLC a ancré sa nouvelle position sur des motifs invalides.

**3. Violation flagrante de la décision EX.CL/Dec.1242(XLIV) :** L'action contrevient au langage explicite du Conseil, dénuée de tout effet juridique et viole les directives de l'UA.

### 6. Conclusion

Le nœud du problème réside dans la source de la position révisée de l'OLC sur l'article 12.3. Étant donné que l'OLC a explicitement invoqué et réintroduit l'article 16(14) du Règlement intérieur suspendu, elle a choisi une voie qui est en conflit direct avec le mandat clair du Conseil exécutif. En conséquence :

**1. La disposition relative au mandat de trois ans est nulle :** Toute initiative visant à mettre en œuvre un mandat de trois ans sur la base des règles suspendues n'a aucune valeur juridique.

**2. Violation de l'autorité de l'UA :** En ignorant la directive du Conseil exécutif, l'action de l'OLC compromet potentiellement la légitimité des futures décisions du PAP et ouvre la porte à des conflits institutionnels.

À la lumière de ces considérations, le changement de perspective de l'OLC concernant l'article 12.3 – fondé sur la règle 16(14) du Règlement suspendu – constitue une violation de la décision EX.CL/Dec.1242(XLIV). Ce n'est qu'en adhérant strictement au Protocole du PAP en vigueur et aux instruments juridiques de l'UA dûment adoptés que le PAP peut maintenir à la fois son intégrité et son alignement sur les principes plus larges de l'UA en matière de gouvernance, de légalité et d'équité régionale.



**Dans la décision EX.CL/Dec.1242(XLIV), le Conseil exécutif a explicitement déclaré : « Toute décision prise sur la base du Règlement intérieur révisé suspendu du PAP daté du 4 novembre 2022, doit être considérée comme nulle et non avenue. »**



## Élections

# Messages de félicitations de S.E. Chief Fortune Zephania Charumbira, Président du Parlement panafricain, aux nouveaux dirigeants élus de la Commission de l'Union africaine

Le samedi 15 février 2025 a marqué un moment important pour l'Union africaine (UA) puisque les chefs d'État et de gouvernement ont élu un nouveau président et un nouveau vice-président de la Commission de l'Union africaine (CUA). Au nom du Parlement panafricain (PAP), de son Bureau et de tous ses membres, le président du PAP, Son Excellence Chief Fortune Zephania Charumbira, a adressé ses chaleureuses félicitations aux nouveaux élus. Vous trouverez ci-dessous les messages de félicitations dans leur intégralité :

## 1. Message au nouveau président de la Commission de l'Union africaine

Son Excellence, Mahamoud Ali Youssouf

Au nom du Bureau, de tous les membres du Parlement panafricain (PAP) et en mon nom personnel, je tiens à adresser nos chaleureuses félicitations à Son Excellence, Mahamoud Ali Youssouf, au Gouvernement et au peuple de la République de Djibouti, pour son élection à la présidence de la Commission de l'Union africaine, le samedi 15 février 2025.

L'élection de Son Excellence Mahamoud Ali Youssouf à la majorité des deux tiers des voix après sept tours de scrutin exténuants témoigne du fait que la confiance placée en lui par les chefs d'État et de gouvernement africains était une décision méritoire et mûrement réfléchie, non fondée sur un caprice.

Le Parlement panafricain est convaincu que Son Excellence Mahamoud Ali Youssouf saura répondre aux attentes des chefs d'État et de gouvernement qui lui ont fait confiance, ainsi qu'à celles des citoyens africains qui aspirent à une Commission plus forte, inclusive et plus efficace, qui facilite la réalisation d'une « Afrique intégrée, pacifique et prospère, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans les affaires mondiales ».

Le Parlement panafricain est prêt à soutenir et à travailler avec Son Excellence, Mahamoud Ali Youssouf durant son mandat et à veiller à ce que la voix et les intérêts des peuples africains trouvent leur expression dans les décisions, les programmes et les politiques de l'Union.

**Félicitations! Congratulations! Parabens! Felicitades! Hongera! Tahaniina!**

S. E. Chief Fortune Zephania Charumbira  
Président du Parlement panafricain

## 2. Message au nouveau vice-président de la Commission de l'Union africaine Son Excellence, l'Am-

bassadrice Selma Malika Haddadi

Au nom du Bureau, de tous les membres du Parlement panafricain et en mon nom personnel, je tiens à exprimer nos sincères félicitations à Son Excellence, l'Am-bassadrice Salma Malika Haddadi, au Gouvernement et au peuple de la République algérienne, pour son élection au poste de Vice-Présidente de la Commission de l'Union africaine, le samedi 15 février 2025.

L'élection de Son Excellence, l'Am-bassadrice Haddadi, après six tours d'un scrutin très disputé, a démontré la maturation de la démocratie sur le continent et la confiance que les dirigeants africains ont en son leadership compétent.

Le Parlement panafricain est convaincu que Son Excellence, l'Am-bassadrice Haddadi, saura tirer parti des réformes en cours au sein de l'Union africaine pour mener à bien la transformation du bras administratif de la Commission en une structure efficace, harmonisée et bien coordonnée qui favorise la mise en œuvre et la réalisation effectives des objectifs plus larges de l'Union. Le Parlement panafricain affirme son engagement à travailler avec Son Excellence, l'Am-bassadrice Haddadi durant son mandat.

**Félicitations! Congratulations! Parabens! Felicitades! Hongera! Tahaniina!**  
S. E. Chief Fortune Zephania Charumbira  
Président du Parlement panafricain

## Un nouveau chapitre pour l'Union africaine

L'élection de Son Excellence Mahamoud Ali Youssouf à la présidence et de Son Excellence l'Am-bassadrice Selma Malika Haddadi à la vice-présidence devrait ouvrir un nouveau chapitre dans la quête de l'Union africaine pour l'intégration panafricaine, la paix et la prospérité. Les deux dirigeants assument ces rôles essentiels à un moment où l'Union africaine entreprend d'importantes réformes visant à renforcer l'efficacité, l'efficience et la coopération sur tout le continent.

Le Parlement panafricain, en tant qu'organe consultatif législatif de l'UA, a promis de soutenir la nouvelle direction de la CUA dans la promotion de l'Agenda 2063 de l'UA. En encourageant la solidarité entre les États membres, en défendant les valeurs démocratiques et en défendant les aspirations des citoyens africains, le PAP s'est engagé à travailler en tandem avec la Commission pour construire un continent véritablement autonome et influent sur la scène mondiale.

## Conclusion

Les élections historiques du 15 février 2025 ont une fois de plus mis en évidence l'engagement de l'Union africaine en faveur des

processus démocratiques et de la recherche d'un leadership compétent. À travers ces messages, S.E. Chief Fortune Zephania Charumbira, Président du Parlement panafricain, a réitéré la disponibilité du PAP à collaborer étroitement avec le nouveau Président et le nouveau Vice-Président de la Commission de l'Union africaine. Cet esprit de coopération et cette vision commune ouvriront la voie à une Afrique unie, pacifique et prospère, portée par son peuple et fortement positionnée dans les affaires mondiales.

Youssouf succède à Moussa Faki Mahamat du Tchad, à l'issue d'une intense série de tours de scrutin organisés samedi 15 février.

## Résultats du scrutin à plusieurs tours

L'élection a été marquée par plusieurs tours de scrutin, reflétant la course serrée entre les trois principaux prétendants :

### 1. Premier tour

- **Mahmoud Ali Youssouf (Djibouti)** :18 votes
- **Raila Odinga (Kenya)** :20 votes
- **Richard Randriamandrato (Madagascar)** :10 votes

Aucun candidat n'a obtenu la majorité des deux tiers requise, ce qui a donné lieu à un second tour.

### 2. Deuxième tour

- **Mahmoud Ali Youssouf (Djibouti)** :19 votes
- **Raila Odinga (Kenya)** :22 votes
- **Richard Randriamandrato (Madagascar)** :7 votes

Aucun candidat n'a encore atteint le seuil des deux tiers des voix, ce qui a nécessité un troisième tour.

### 3. Troisième tour

- **Mahmoud Ali Youssouf (Djibouti)** :23 votes
- **Raila Odinga (Kenya)** :20 votes
- **Richard Randriamandrato (Madagascar)** :5 votes

Randriamandrato était en retard, mais personne n'a obtenu la majorité des deux tiers, ce qui a conduit à un quatrième tour.

### 4. Quatrième tour (Raila contre Youssouf)

- **Mahmoud Ali Youssouf (Djibouti)** :25 votes
- **Raila Odinga (Kenya)** :21 votes

Encore une fois, pas de majorité des deux tiers, passage à un cinquième tour.

### 5. Cinquième tour

- **Mahmoud Ali Youssouf (Djibouti)** :26 votes
- **Raila Odinga (Kenya)** :21 votes

Il manque encore la majorité des deux tiers, ce qui mène à un sixième tour.

### 6. Sixième tour

- **Mahmoud Ali Youssouf (Djibouti)** :26 votes
- **Raila Odinga (Kenya)** :22 votes

Raila Odinga a été éliminé au septième tour, laissant Youssouf comme seul candidat.



Son Excellence, Mahamoud Ali Youssouf

## 7. Septième tour

- **Mahmoud Ali Youssouf (Djibouti)** :33 votes

Mahmoud Ali Youssouf a été déclaré nouveau président de la CUA après avoir obtenu une nette majorité.

## Importance de l'élection

Le Président de la Commission de l'Union africaine est une figure centrale dans l'élaboration de l'agenda politique, économique et socioculturel du continent. En tant que chef de l'exécutif de l'UA, le Président travaille en étroite collaboration avec les États membres pour mettre en œuvre des initiatives stratégiques dans des domaines tels que :

- **Paix et sécurité**– Lutter contre les conflits, le terrorisme et l'instabilité régionale.

- **Intégration économique**– Promouvoir le commerce intra-africain et renforcer la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

- **Développement des infrastructures**– Améliorer les liaisons routières, ferroviaires et technologiques à travers le continent.

- **Affaires sociales**– Stimuler les efforts en matière de santé, d'éducation et d'autonomisation des jeunes.

## À propos de Mahmoud

Ali Youssouf

Originaire de Djibouti, Mahmoud Ali Youssouf est ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du pays depuis 2005. Reconnu pour son sens diplomatique, Youssouf a joué un rôle essentiel dans les efforts de rétablissement de la paix régionale, les partenariats économiques et le renforcement des liens entre les nations africaines et la communauté internationale.

## Regard vers l'avenir

En tant que nouveau président de la Commission de l'Union africaine, Youssouf devra s'appuyer sur les réalisations de son prédécesseur tout en apportant de nouvelles perspectives en matière d'intégration régionale, de résolution des conflits et de développement durable. Le

continent africain est confronté à des défis et des opportunités en constante évolution, et la longue expérience diplomatique de Youssouf sera déterminante pour guider le bras exécutif de l'UA.

## Les principales priorités du nouveau président de la CUA

**1. Renforcer l'unité continentale:** Youssouf prévoit de favoriser une collaboration plus étroite entre les États membres de l'UA, en renforçant la coopération sur des questions telles que la sécurité des frontières, l'environnement et la santé publique.

**2. Stimuler la croissance économique:** En s'appuyant sur la ZLECA, le nouveau président vise à accélérer l'industrialisation, à stimuler le commerce intra-africain et à attirer les investissements étrangers, positionnant ainsi l'Afrique comme un acteur économique mondial.

**3. Promouvoir la paix et la stabilité:** Avec des conflits en cours dans diverses régions, le leadership de Youssouf se concentrera sur la médiation, la prévention des conflits et la mise en place de cadres solides de maintien de la paix.

**4. Défendre l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes:** Reconnaisant la jeunesse démographique du continent, le nouveau président de la Commission s'engage à créer des opportunités pour les femmes et les jeunes en matière de leadership et d'entrepreneuriat.

## À propos de l'Union africaine (UA)

Créée en 2002, l'Union africaine est composée de 55 États membres qui œuvrent pour une plus grande unité, solidarité et coopération entre les pays africains. La Commission de l'Union, dirigée par un président, en est le pouvoir administratif et exécutif, responsable de la gestion quotidienne et de la prise de décisions stratégiques.

Alors que le 38e Sommet de l'UA se poursuit, les dirigeants africains et les observateurs internationaux anticipent une nouvelle ère de leadership sous Mahmoud Ali Youssouf, avec l'espoir d'une croissance, d'une stabilité et d'une intégration sans précédent à travers le continent.



## Dossier/Rapport special

# Aperçu des incidents de mauvaise conduite impliquant des parlementaires à travers l'Afrique: Des leçons pour les législateurs

**D**es incidents de mauvaise conduite impliquant des parlementaires à travers l'Afrique ont été signalés dans divers pays, ce qui reflète les défis en matière de gouvernance et de responsabilité. Voici un aperçu des cas notables :

**Parlement panafricain (PAP) :**

Conflits au sein de la direction et allégations de mauvaise conduite : Le PAP a été confronté à des conflits internes, notamment à des allégations de corruption et de mauvaise conduite parmi ses dirigeants. Par exemple, des conflits ont surgi au sujet de la légitimité de certains responsables, ce qui a conduit à des appels au respect de mécanismes internes pour traiter ces questions. L'article 8(2) du règlement intérieur du PAP prévoit la révocation de tout membre par une motion soutenue par une majorité des deux tiers.

**Afrique du Sud:**

Scandale Travelgate : Au début des années 2000, plusieurs membres du Parlement sud-africain ont été impliqués dans le scandale « Travelgate », dans lequel des députés ont été reconnus coupables d'avoir utilisé à mauvais escient des bons de voyage parlementaires à des fins personnelles. Hlonitshwa Mildred Mpaka, une représentante de l'ANC, a notamment été reconnue coupable d'avoir escroqué le Parlement en lui versant des avantages sociaux d'une valeur de 75 000 rands et a démissionné en 2005.

Faute judiciaire et destitution : l'Afrique du Sud a également été confrontée à des problèmes liés à la faute judiciaire. Par exemple, un juge a été destitué pour faute grave par le parlement précédent le 24 février 2024. La Commission du service judiciaire l'a reconnu coupable, ce qui a conduit à sa suspension et à sa destitution.

**Kenya:**

Procédure de destitution contre le

vice-président : Le vice-président du Kenya, Rigathi Gachagua, a fait l'objet d'une procédure de destitution pour des allégations de corruption, notamment pour l'acquisition de biens par des moyens illicites. Au cœur de cette procédure se trouvait le Treetops Lodge, un site historique lié à la reine Elizabeth II, que Gachagua aurait acquis par des moyens corrompus. Gachagua, qui a accumulé des biens d'une valeur de plus de 40 millions de dollars au cours de son mandat malgré un patrimoine net antérieur d'environ 6 millions de dollars, a été accusé de corruption, de politiques de division ethnique et d'avoir porté atteinte au gouvernement.

**Libéria:**

Corruption parlementaire et troubles publics : Au Liberia, des allégations de corruption au sein du Parlement ont provoqué des troubles publics importants. La destitution du président du Parlement, accusé de corruption, a déclenché des manifestations antigouvernementales. Dans le contexte de ces tensions, le bâtiment du Parlement à Monrovia a pris feu, mais la cause de l'incendie fait toujours l'objet d'une enquête.

**Tunisie:**

Controverse sur l'Autorité électorale : le Parlement tunisien a adopté une loi privant les tribunaux de leur pouvoir sur l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), dont les membres sont nommés par le président Kais Saïed. Cette mesure a été critiquée car elle porte atteinte au contrôle judiciaire et renforce le pouvoir, ce qui suscite des inquiétudes quant à l'intégrité du processus électoral.

Ces incidents soulignent les défis actuels pour garantir une conduite éthique et responsable parmi les parlementaires à travers le continent africain. Un exemple très récent est le chaos qui a éclaté lors du processus de sélection des ministres au Parlement du Ghana à peine un mois après l'investiture d'un nouveau gouvernement.

Les parlementaires et les citoyens ghanéens peuvent tirer des leçons importantes des incidents chaotiques qui ont émaillé les séances de sélection des ministres les 30 et 31 janvier lors de la Commission des nominations. Ces leçons sont essentielles pour renforcer les institutions démocratiques et éviter que des incidents similaires ne se reproduisent à l'avenir.

Leçons pour les législateurs et les citoyens : La responsabilité et les conséquences sont importantes.

Chaque action entreprise dans l'espace politique a des conséquences, immédiates et à long terme. Les députés doivent reconnaître que leur conduite affecte la confiance du public dans la gouvernance. Les citoyens, de leur côté, doivent exiger de leurs représentants qu'ils rendent des comptes et fassent preuve de discipline.

**Le rôle du Parlement dans le maintien de l'intégrité**

Les comportements répréhensibles des parlementaires érodent la confiance du public dans la capacité du Parlement à exercer un contrôle efficace. Lorsque les députés adoptent un comportement perturbateur, ils affaiblissent l'institution qu'ils servent, ce qui rend plus difficile la responsabilisation de l'exécutif.

**Respect des procédures parlementaires**

Le processus de sélection est un aspect crucial de la gouvernance démocratique, destiné à garantir la transparence et la compétence des nominations ministérielles. Les perturbations compromettent sa crédibilité et son efficacité. Les législateurs et les citoyens doivent plaider en faveur du respect des règles et procédures parlementaires.

**La perception du public et la survie de la démocratie**

Comme le soulignent Stapenhurst et Pelizzo (2004), les mauvaises conduites des législateurs menacent la confiance du public dans la démocratie. Transparency International a également souligné comment la corruption et les mauvaises conduites alimentent la perception négative des élus par le public. Si ces problèmes persistent, la démocratie elle-même est en danger.

**Renforcer les institutions démocratiques du Ghana : Respect strict du Code de conduite des parlementaires**

Le Parlement ghanéen a adopté en 2013 un code de conduite conforme aux meilleures pratiques interna-

tionales, notamment la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC). Les députés doivent se conformer à cette norme pour garantir l'intégrité, l'honnêteté et la responsabilité dans l'exercice de leurs fonctions publiques.

**Mécanismes d'éthique et de discipline parlementaires renforcés**

Des mesures disciplinaires internes plus strictes devraient être appliquées à l'encontre des députés qui se conduisent mal. La Commission des privilèges devrait prendre des mesures proactives pour remédier aux manquements au décorum parlementaire.

**Renforcement de la surveillance de la société civile et de l'engagement du public**

Les organisations de la société civile (OSC) et les citoyens doivent surveiller activement les travaux parlementaires et exiger des députés qu'ils se conduisent de manière éthique. Les groupes d'intérêt public doivent continuer à plaider en faveur de la transparence et de la responsabilité dans les affaires législatives.

**Renforcer l'indépendance institutionnelle**

Il est essentiel de veiller à ce que les commissions parlementaires, notamment la commission des nominations, fonctionnent de manière indépendante et à l'abri de toute influence partisane. Le Président du Parlement et les dirigeants doivent faire respecter la neutralité dans les processus de sélection cruciaux.

**Formation à la discipline et à l'éthique des partis politiques**

Les partis politiques doivent assumer la responsabilité de former leurs députés à une conduite responsable au Parlement. Des programmes réguliers de formation et d'orientation sur l'éthique parlementaire devraient être institutionnalisés.

**Le rôle des médias dans la promotion de la responsabilité parlementaire**

Les médias doivent continuer à dénoncer les irrégularités parlementaires tout en sensibilisant le public à l'importance de l'intégrité législative. Un journalisme responsable peut façonner le discours public et encourager un meilleur comportement de la part des députés.

En tirant les leçons de cet incident et en mettant en œuvre des réformes, le Ghana peut renforcer sa démocratie parlementaire et défendre les principes de responsabilité, de transparence et de bonne gouvernance.





# THE ANCHOR

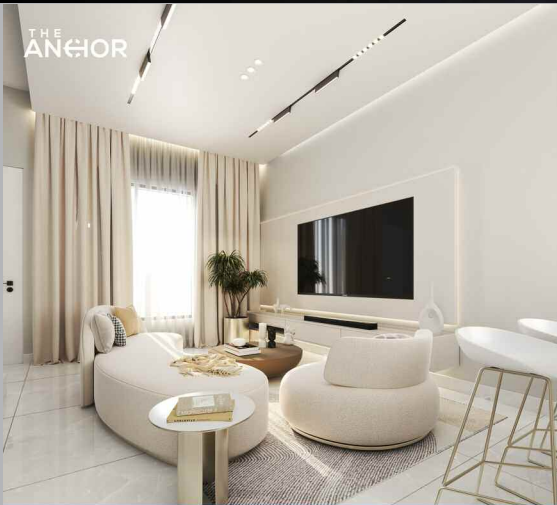
STRENGTH . SECURITY . STABILITY

3&4 BEDROOM TERRACE & TOWNHOUSES  
GATED COMMUNITY

 **EAST LEGON**  
ONE MIN FROM TRASSACO VALLEY



**EMPIRE DOMUS**  
LUXURY IS OUR SIGNATURE



**EAST LEGON** +233 25 627 6155 | +233 59 220 0081 

**EAST LEGON** +233 25 627 6155 | +233 59 220 0081 

**EAST LEGON** +233 25 627 6155 | +233 59 220 0081 